

ARRÊTÉ DU MAIRE

Arrêté municipal
portant dénomination et numérotation de voiries

Le Maire de Machecoul-Saint-Même,

VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2213-1,

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2015 décidant de donner suite à la création de la commune nouvelle de Machecoul St Même à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°171_14112024_359 portant sur :

- La dénomination de « impasse du Pré Redois- lieu-dit LE PETIT BARIL »
- L'adoption du système de numérotation métrique pour chaque point d'adressage avec côté pair et côté impair

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Sur la voie créée et modifiée par la délibération du 14 novembre 2024, sont arrêtées les numérotations suivantes :

REF dossier	DATE DELIBERATION	REFERENCE CADASTRALE	NUMERO ACTUEL	ADRESSE ACTUELLE	NUMERO FUTUR	ADRESSE FUTURE	COMPLEMENT D'ADRESSE FUTUR	CODE POSTAL	VILLE
AN_impasse du Pré Redois	14/11/2024	AY 71	8	LE PETIT BARIL	48	impasse du Pré Redois	LE PETIT BARIL	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse du Pré Redois	14/11/2024	AY 74	10	LE PETIT BARIL	72	impasse du Pré Redois	LE PETIT BARIL	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse du Pré Redois	14/11/2024	AY 76	12	LE PETIT BARIL	80	impasse du Pré Redois	LE PETIT BARIL	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse du Pré Redois	14/11/2024	AY 18	14	LE PETIT BARIL	102	impasse du Pré Redois	LE PETIT BARIL	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse du Pré Redois	14/11/2024	AY 19-AY 20-AY 21-AY 22	3	LE PETIT BARIL	103	impasse du Pré Redois	LE PETIT BARIL	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME
AN_impasse du Pré Redois	14/11/2024	AY 26-AY 25-AY 23	7	LE PETIT BARIL	121	impasse du Pré Redois	LE PETIT BARIL	44270	MACHECOUL-SAINT-MEME

Article 2 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Machecoul-Saint-Même, le 3 avril 2025

Le Maire

Laurent ROBIN

AR-Préfecture de Nantes

044-200056455-20250403-10-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-04-2025

Publication le : 03-04-2025



Laurent ROBIN,
Le Maire



Impasse du Pré Redois

Le Baril

Le Petit Baril

Route de Bois de Céné

Route de Challans

Chemin du Mottais

Le Vrignais
Gogéon

L'Angle

Les Loges

Le nom du lieu-dit "Le Petit Baril"
ne disparaît pas de la future adresse.

Rue Marcel Brunelière

Le Mottais